

Le sac biodégradable, comment bien l'utiliser?



Vos sacs biodégradables vous causent quelques tracas? Rassurez-vous, à chaque problème sa solution... voici quelques conseils pratiques pour les utiliser correctement.

Stocker les rouleaux de sacs

Les sacs sont biodégradables, et donc par définition, ils se dégradent avec le temps...

Pour éviter de les fragiliser avant de les utiliser, les conditions de stockage sont importantes :

- **Stockez-les dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière.** Si les températures ou l'humidité sont trop élevées, les sacs risquent de dégrader plus rapidement.
- **Conservez les sacs maximum 2 ans** (dans les bonnes conditions de stockage). Depuis 2016, une «date limite d'utilisation» est inscrite sur la bande en papier qui ceinture le rouleau de sacs.

Comment bien utiliser le sac bio?

On ne met pas n'importe quoi, n'importe comment dans un sac biodégradable : il faut prendre quelques précautions :

- **Ne pas y mettre des déchets trop chauds ou trop liquides.**
- **Laisser l'air circuler autour du sac biodégradable.** Si vous placez votre sac dans un support fermé, il va y avoir de la «condensation» et votre sac va se dégrader.
- **Utiliser le sac maximum 2 semaines avant la collecte.**

Pour limiter les problèmes d'odeurs et d'humidité dans les sacs vous pouvez aussi :

- **Emballer** les déchets organiques **dans des sacs à pain ou du papier journal.**
- Utiliser une **poubelle de transfert** et ne remplir vos sacs qu'avant la collecte.

Quand sortir vos sacs?

Pas n'importe quand !

Les sacs biodégradables (et les autres) doivent être sortis **à partir de la veille de la collecte après 20h jusqu'au jour de la collecte pour 7h00 au plus tard.**

Vous pouvez éventuellement les placer dans un bac en plastique pour éviter que les chats ou renards du voisinage se régalent de vos restes !

Que deviennent les déchets?

Après la collecte, les matières organiques sont **valorisées** par **biométhanisation** en compost, électricité et chaleur.



Nous produisons

40kg

de déchets organiques par an et par personne.



Utilisez vos sacs maximum

2

semaines



Découvrez les explications en vidéo :



<https://www.youtube.com/user/intercommunaleAIVE/>